



VILLE DE CHATILLON
 DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
 BP 88 - 92322 CHATILLON CEDEX
 TEL : 01 42 31 81 81 - FAX : 01 47 46 93 40

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

1, PLACE DE LA LIBERATION
 dgs@chatillon92.fr

Châtillon, le 23 juin 2010

CJ.NM
 SUIVI PAR : MME JACQUET

Madame, Monsieur,

Je vous serais très obligé de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

JEUDI 1^{ER} JUILLET 2010
A 20 H 00
SALLE DES MARIAGES EN MAIRIE

Ordre du Jour :

Point n° 1 – Approbation du Compte Rendu de la séance du 1^{ER} Juin 2010

Point n° 2– Décisions du Maire (en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

71/10 – Approbation du marché « entretien de l'installation mécanique et électrique de l'Eglise Saint-Philippe Saint-Jacques de la Commune de Châtillon (92320) à passer avec la Société MANIAS
Montant : 235 € HT

72/10 – Approbation du bail à passer entre l'Office Public Départemental de l'Habitat des Hauts de Seine et la Commune de Châtillon 92320 pour le local n° 122 sis 7 allée Vauban à Châtillon 92320
Montant : à titre gratuit

73/10 – Approbation du marché « service de restauration des enfants, des animateurs et des agents de service de la Commune de Châtillon (92320) séjournant au Centre de Loisirs Le Parc du Talou à Choisel (78460) » à passer avec la Société DPC
Montants : 6.30 € TTC (déjeuner + goûter)- 8.00 € TTC (petit-déjeuner + diner) – 200 € TTC (forfaits livraisons et reprises pour juillet et août)

74/10 – Approbation du marché « service de transport par autocar dans le cadre de sorties les 18 et 19 mai 2010 pour les personnes âgées de la Commune de Châtillon à passer avec la Société SAVAC
Montant global maximum : 13.535,52 € HT

75/10 – Désignation du Cabinet Frêche & Associés pour assurer la défense de la Commune dans le contentieux DECAMPS c/Commune de Châtillon

**76/10 – Approbation du marché « organisation d'une séance de contes à la Médiathèque de la Commune de Châtillon (92320) à passer avec l'Association ART EN LIBERTE
Montant : 500 € TTC**

**77/10 – Création de deux régies temporaires pour les séjours du mois de juillet et du mois d'août 2010 au Centre du Talou à Choisel (78460)
Montant de chaque régie : 1.100 € soit 2.200 €**

**78/10 – Approbation de l'avenant n° 2 à passer avec la Société Centre de Vacances LA VALADE dans le cadre du lot 2 du marché M09/58 « organisation des classes d'environnement de la Commune de Châtillon pour 2010 »
Montant lot 2 : 14.548,25 € TTC (- 581,93 € TTC)**

79/10 – RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

80/10 – Désignation du Cabinet Frêche & Associés pour assurer la défense de la Commune dans le contentieux RICHARD c/Commune de Châtillon

**81/10 – Approbation d'un marché à passer avec Madame Nathalie KRAJCIK pour une séance de contes pour adultes à la Médiathèque
Montant : 500 € TTC**

**82/10 – Approbation du marché « élagage et entretien du patrimoine arboré de la Commune de Châtillon » à passer avec la Société SEN Espaces Verts pour la Commune de Châtillon
Montant annuel maximum : 60.000 € HT**

**83/10 – Approbation du marché « enlèvement et incinération des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) de la Commune de Châtillon à passer avec la Société VEOLIA PROPTE TAIS pour la Commune de Châtillon
Montant annuel maximum : 10.000 € HT**

84/10 – Approbation par décision d'un contrat de prêt à souscrire auprès de DEXIA CREDIT LOCAL pour un montant de 103.575 €

85/10 – Approbation par décision d'un contrat de prêt à souscrire auprès de DEXIA CREDIT LOCAL pour un montant de 646.425 €

**86/10 – Approbation du marché « dératisation, désinfection et sani-prévention » à passer avec la Société AVIPUR pour la Commune de Châtillon
Montant annuel maximum : 9.000 € HT**

**87/10 – Approbation d'un marché « services di@lege internes » à passer avec la Société EDF
Montant global annuel : 1.198,56 € HT**

**88/10 – Résiliation de la convention de mise à disposition de locaux 5 allée Vauban à la Compagnie COROSSOL et passation d'une nouvelle convention avec cette Compagnie pour les locaux 7 allée Vauban
Montant : 1 €**



89/10 – Approbation de l'avenant n° 1 à passer avec la Société Loisirs Vacances Service dans le cadre du lot 9 du marché M09/58 « organisation des classes d'environnement de la Commune de Châtillon pour 2010 »

Montant lot 9 : 6.624 € TTC (- 576 €)

90/10 – Approbation de l'avenant n° 2 à passer avec la Société Loisirs Vacances Service dans le cadre du lot 1 du marché M09/58 « organisation des classes d'environnement de la Commune de Châtillon pour 2010 »

Montant lot 1 : 21.382,50 € TTC (-427,50 €)

91/10 – Approbation du bail pour la location d'un local sis 13 rue Jean-Pierre Timbaud à Châtillon (92320) à passer entre la Société SARL CENT SUCHI et la Commune de Châtillon (92320)

Montant du loyer : 100 €/mois

92/10 – Approbation du marché « organisation d'un spectacle à la crèche Le petit Poucet à Châtillon (92320) à passer avec la Société LA FERME DE TILIGOLO

Montant : 480 € TTC

93/10 – Création d'une régie d'avances et de recettes pour l'organisation d'un séjour à l'île de Batz du 10 au 17 juillet 2010

Montant : 650 €

94/10 – Création d'une régie d'avances et de recettes pour l'organisation d'un séjour à Boutx Le Mourtis du 9 au 21 juillet 2010

Montant : 4.350 €

95/10 – Création d'une régie d'avances et de recettes pour l'organisation d'un séjour aux Sables d'Olonne du 2 au 7 juillet 2010

Montant : 680 €

Point n° 3 – Communication de Monsieur le Maire :

- Indicateurs de performance dans le cadre de l'engagement de la Ville en matière d'éco-responsabilité

FINANCES

Point n° 4 – Revalorisation du tarif de location concernant la salle du Kid Club pour l'année 2010/2011

Point n° 5 – Indemnité de conseil allouée aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs des communes et établissements publics locaux par décision de leur assemblée délibérante

Point n° 6 - Prise en charge des frais de remplacement d'un néon cassé par un agent communal au restaurant « le Darling » sis 26 bis rue de Fontenay

Point n° 7 – Délégation de gestion du compte de soutien du Centre National de la Cinématographie à l'Association « Théâtre de Châtillon »

AFFAIRES GENERALES

Point n° 8 – Retrait de la délibération du 31 mars 2010 approuvant l'avenant n° 3 au traité de concession des marchés publics d'approvisionnement



SERVICES TECHNIQUES

Point n° 9 - Modification de la convention de partenariat technique et financier, approuvée par délibération du 10 février 2010 entre le Département des Hauts de Seine et la Ville pour la réalisation des études du plan de déplacement de la Commune

Point n° 10 - Approbation d'une convention passée entre les Villes de Malakoff et Châtillon pour la prise en charge des travaux de voirie rue Jean Mermoz

Point n° 11 - Approbation de l'avenant n° 1 au marché M03/12 « collecte sélective en bacs des déchets ménagers (emballage et verre des ménages) »

Point n° 12 - Approbation du protocole transactionnel passé entre la Ville de Châtillon et le Syndicat des copropriétaires de la villa Jeanne d'Arc pour les travaux de réparation du mur de soutènement sis 15 rue Jeanne d'Arc à Châtillon (92320)

URBANISME

Point n° 13 - Opération Cœur de Ville : approbation du dossier justificatif de demande de Déclaration d'Utilité Publique et du dossier d'enquête parcellaire pour transmission au Préfet en vue d'une enquête publique conjointe

Point n° 14 - Autorisation donnée à la SEMARCH d'assurer le portage foncier d'un commerce compris dans l'ilot A1 (commerce domicilié avenue de Verdun)

Point n° 15 - Dénomination des voies nouvelles créées dans le périmètre de la ZAC Aérospatiale

PERSONNEL

Point n° 16 - Transformation d'un poste d'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques hors classe en 1 poste d'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 1ère classe

Comptant sur votre présence.

Le Maire,
Député des Hauts de Seine



Jean-Pierre SCHOSTECK

